

RAPPORT DE FOUILLE

LE SOUTERRAIN DE L'ACE DU FER DE L'ESPURIT-ELLEN
EN PEUMERIT (Finistère)

Site n° : 29-4-26-159-001 H

Autorisation n° : 85-21 H

Responsable : Michel LE GOFFIC.

ARCHEOLOGUE DEPARTEMENTAL DU FINISTERE.

OCTOBRE 1985



82

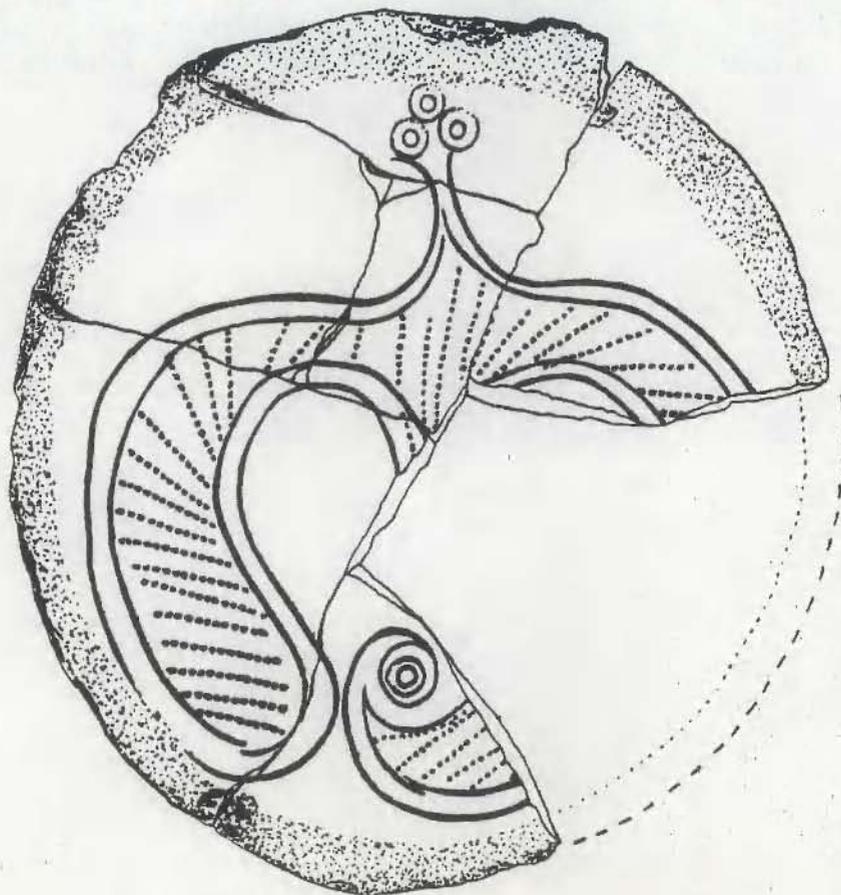
RAPPORT DE FOUILLE

LE SOUTERRAIN DE L'AGE DU FER DE L'ESPURIT-ELLEN
EN PEUMERIT (Finistère)

Site n° : 29-4-26-159-001 H
Autorisation n° : 85-21 H
Responsable : Michel LE GOFFIC.

ARCHEOLOGUE DEPARTEMENTAL DU FINISTERE.

OCTOBRE 1985



SOMMAIRE

- I CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE ET MOTIF DE LA FOUILLE
 - II LOCALISATION
 - III EQUIPE DE FOUILLE
 - IV CONDUITE DE LA FOUILLE
 - V DESCRIPTION DU SOUTERRAIN
 - 1 > Le puits
 - 2 > Le diverticule
 - 3 > La chatière maçonnée
 - 4 > La salle 1
 - 5 > Le seuil
 - 6 > La salle 2
 - VI LE MOBILIER
 - 1 > Mobilier lithique
 - 2 > Mobilier céramique
 - a - Poterie décorée
 - b - Poterie commune
 - 3 > Divers
 - VII CONCLUSION
-

LE SOUTERRAIN DE L'AGE DU FER DE LESPURIT-ELLEN
EN PEUMERIT (Finistère)

I - CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE ET MOTIF DE LA FOUILLE

Le samedi 7 Septembre 1985 en travaillant, à l'aide d'un tracteur, une parcelle exploitée par son père, M. Pascal PERON provoqua un affaissement de terrain à quelques mètres du talus limitant la parcelle au Nord. Intrigué par cette excavation qui mesurait une trentaine de centimètres de diamètre, il l'agrandit et pénétra dans le souterrain.

Durant le week-end et la semaine qui suivit, la nouvelle de la découverte fit le tour du canton et même au-delà et nombre de personnes y descendirent n'hésitant pas à déplacer des pierres par curiosité... ou dans l'espoir inavoué de découvrir un trésor ! C'est ainsi que la plaque de seuil (entre les salles 1 et 2) fut soulevée et déplacée, et que la chatière maçonnée fut au deux-tiers démolie.

Averti de la découverte par P.-L. GOULETQUER dans la soirée du 14 Septembre, je me suis rendu sur les lieux le lundi 16 au matin en compagnie de M. et Mme QUERAT et ai constaté les déprédations commises par des visiteurs indéliçats.

Compte-tenu de l'intérêt des structures observées (malgré les dégâts occasionnés), et de la nécessité de condamner l'excavation pour rendre le terrain à la culture, en accord avec l'exploitant, et la Direction Régionale des Antiquités Historiques et Préhistoriques de Bretagne, une fouille de sauvetage urgent fut décidée pour la première semaine d'Octobre 1985. Consigne fut donnée d'interdire toute visite avant la fouille.

II - SITUATION

La parcelle dans laquelle se trouve le souterrain se situe à 1 600 m au Nord-Ouest du bourg de PEUMERIT, et 400 m au Nord-Est du hameau de Lespurit-Ellen. Un chemin de remembrement permet l'accès à la parcelle à partir du hameau de Lespurit-Ellen.

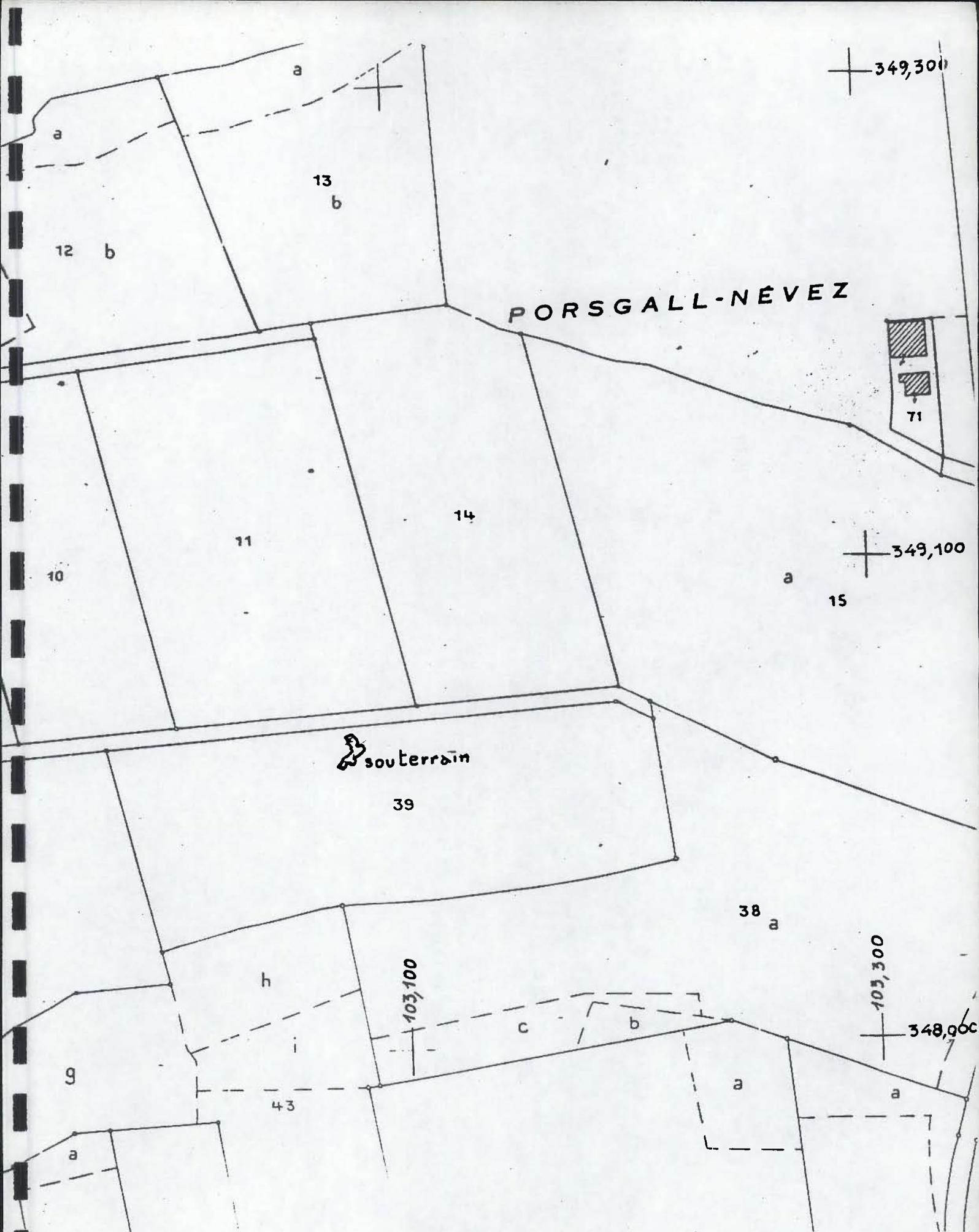


Fig. 2 : Relevé cadastral.
 PEUMERIT. Section Z-A 1967 - 2eme édition 1981
 Echelle 1/2000

Les références cadastrales sont les suivantes :

Année : 1967, 2eme édition 1981.
Section Z-A, parcelle n° 39.

Coordonnées Lambert zone II :
x = 103,080
y = 2 349,025
Altitude : 72 m.

La parcelle n° 39 porte le nom de Park Moan (i.e. le champ étroit), appartient à M. Félix KEROUEDAN, Pont-L'Abbé, et est exploitée par M. Marcel PERON, Peumerit.

Le site est une bordure de plateau à pente faible dirigée vers le Sud-Ouest, limité au Nord et à l'Ouest par un ruisseau se jetant dans l'étang côtier de Kergalan et la baie d'Audierne.

Le substratum est constitué par un granite à biotite et muscovite connu sous le nom de granite de Plozevet-Pouldreuzic. A 900 m au Sud-Est du souterrain il existe une carrière de serpentinite (carrière de Kerguelmes). Le bourg de Peumerit est construit sur des amphibolites qui sont en contact plus au Sud avec les prasinites de Tréogat.

III - EQUIPE DE FOUILLE

L'équipe de fouille était constituée par :

- M. LE GOFFIC, Archéologue Départemental du Finistère.
- M. BARDON, Douarnenez,
- M. PERON, Peumerit,
- M. PEUZIAT, Douarnenez,
- M. QUERAT, Gourlizon.

IV - CONDUITE DE LA FOUILLE

La fouille s'est effectuée du 30 Septembre au 4 Octobre 1985.

La première opération a consisté à repérer le puits d'accès au souterrain en dressant un plan sommaire des parties visibles à l'aide de doubles décimètres et d'une boussole alidade. Une fois le supposé puits d'accès positionné, un carré de fouille de 2 m de côté a été matérialisé en surface et fouillé jusqu'à l'horizon B-C du sol (30 cm de profondeur).

Le bord du puits est apparu dans l'angle Sud-Est du carré et

la fouille a été étendue à la dimension de l'ouverture du puits en suivant les bords.

Tandis que l'éboulement qui a permis la découverte était évacué, la fouille du puits s'est faite à partir de la surface. Au sein du remplissage essentiellement pierreux a été mis au jour un grand fragment de dalle en position très oblique. La partie qui se présentait aux yeux des fouilleurs, montrait un trou biconique et 3 petites cupules. Après photos et plans, cette lourde dalle a été extraite en l'arrimant au tracteur de M. PERON. Puis la fouille a progressé jusqu'au fond du puits pour dégager le diverticule et la chatière maçonnée. Le dernier travail sur le terrain a consisté à prendre des photos des structures et à en faire des plans et coupes.

Le rebouchage a été réalisé par l'entreprise TANGUY au moyen d'une pelle mécanique.

M. PERON s'est occupé du transport de la dalle extraite du puits jusqu'à sa propriété (à Lespurit-Elle).

V - DESCRIPTION DU SOUTERRAIN

Le souterrain se compose d'un puits vertical d'accès, d'un diverticule, d'une chatière maçonnée et de deux salles allongées à axes orthogonaux séparées par un seuil (Voir plans et coupes fig. 3).

1) Le puits vertical

Profond de 3 m à 3,10 m le puits montre dans sa partie supérieure, une section rectangulaire large de 1,40 m et longue de 1,60 m à 1,80 m. Ce puits est creusé verticalement dans le granite jusqu'à une profondeur de 1,80 m. A partir de cette profondeur les parois opposées S-E et N-W continuent d'être verticales, mais la paroi S-O montre un ressaut de 40 à 60 cm de large et de 50 cm de hauteur avant de redevenir verticale. Cette saillie est oblique et a un pendage N-E de 50 grades en moyenne.

La paroi N-E, à partir de cette profondeur présente un évidement voûté qui est l'accès au souterrain.

Le fond du puits n'est pas horizontal, mais à une pente bien marquée ; le pendage se fait vers le Nord (Voir coupe AA', fig. 3).

Le remplissage de ce puits était constitué de blocs et de pierres de granite, extrêmement abondantes, et de terre brune contenant quelques tessons de poterie.

Parmi les blocs figurent 5 meules dormantes en granite, 4 molettes et 11 percuteurs-broyeurs. La découverte la plus originale faite dans ce puits, consiste en un fragment de dalle de schiste vert (vraisemblablement une leptinite) trouvée en position subverticale, utilisée pour le rebouchage du puits (Voir fig. 3, coupe AA', fig. 4, fig. 5, photos 8 et 9). Le sommet de cette dalle était à 0,80 m de profondeur, la base à 1,80 m. Cette dalle épaisse de 7 à 10 cm est grossièrement rectangulaire et a 0,97 à 1,10 m de large et 1,13 à 1,20 m de long. Le long d'un des bords court une rainure large de 5 à 7 cm et profonde de 2 à 3 cm. Près de l'un des bords adjacents à celui muni de la rainure existe un trou biconique de 3 cm de diamètre, à mi-distance des extrémités de la dalle. Un deuxième trou avait été foré, près de la rainure, mais l'angle de la dalle est brisé à cet endroit. Sur la face opposée à celle comportant la rainure, 3 petites cupules ont été observées.

Ce type de dalle, hormis les trous biconiques, correspond à une dalle latérale d'un caveau à rainure datant de l'Age du Bronze. Les hommes de l'Age du Fer auraient-ils "pillé" une sépulture de l'Age du Bronze et réutilisé les dalles pour un autre usage ? Telle est l'hypothèse que nous suggérons.

Au fond du puits est apparu une couche charbonneuse contenant la quasi-totalité du matériel céramique ainsi que quelques petits morceaux de clayonnage. Cette couche était immédiatement située au dessus d'une couche de 1 à 2 cm d'épaisseur, tassée, tapissant le granite qui constitue le fond du puits.

2) Le diverticule (photo n° 3)

Le plan a une forme pentagonale à angles arrondis de 1 m de côté en moyenne. La paroi sud est constituée par un plan de diaclase vertical. La voûte est basse (1,30 m maximum au dessus du plancher). Le plancher est à un niveau plus bas de 30 cm que celui du puits.

Ce diverticule était rempli au 3/4 de sa hauteur par les mêmes matériaux que ceux du puits. Sa fouille n'a livré que quelques tessons de céramique commune. On remarquera sur la photo n° 3, les nombreuses traces de pic, sur la paroi Est. Des traces semblables ont été observées dans les salles 1 et 2.

3) La chatière maçonnée (fig. 3 plan, fig. 6, photos 4 et 5)

Malheureusement en partie démolie par des visiteurs, avant notre intervention, surtout dans sa partie Nord, cette chatière sépare très nettement la salle 1 du puits. Elle laissait un passage étroit, légèrement décentré vers l'Ouest, large de 40 cm et haut de 45 cm, obligeant une reptation pour accéder aux salles 1 et 2.

La maçonnerie réduit l'ouverture de section en forme d'arc de cercle taillée dans la roche altérée. La section mesure 1,65 m de corde et 0,74 m de flèche.

Le passage est constitué par un seuil formé par une pierre plate large de 43 cm. De chaque côté de cette pierre sont deux montants formés de pierres plates, verticales, l'une orientée Nord-Sud, l'autre Est-Ouest. Accolée à cette dernière est une autre pierre plate posée sur chant de hauteur plus faible, mais plus longue.

Ces pierres supportaient un linteau que nous avons trouvé à proximité de la chatière, dans la salle 1, démonté par les visiteurs. Plusieurs personnes nous ont dit l'avoir vu dans sa position originelle (photo n° 5).

Les espaces compris entre les montants et la roche sont remplis par une maçonnerie faite de pierres reliées par de l'argile blanche, indurée. Un cas analogue avait été remarqué lors de la fouille du souterrain d'Enez Vihan en Saint-Vougay en 1974. L'espace compris entre le linteau et la voûte devait être également maçonné à l'argile, comme en témoignent les traces blanches, argileuses, qui existaient sur une des faces du linteau.

4) La salle 1

Cette salle a un plan rectangulaire. La longueur est de 3,50 m et sa largeur est de 1,70 m. Cependant la paroi Sud-Est montre une saillie de 40 cm près du débouché de la chatière. Le plancher est presque horizontal mais plus élevé que le fond du puits, d'une dizaine de centimètres. Le plafond, en forme de voûte surbaissée s'élève progressivement vers le Nord-Est. La hauteur sous-plafond passe de 70 cm, près de la chatière, à 1,35 m vers le fond de la salle. Cette salle était vide de tout mobilier archéologique. Un peu de terre brune était passée par l'ouverture de la chatière et, près du seuil de communication avec la salle 2, des éboulis, dûs à l'effondrement provoqué par le labour, avaient formé un cône.

5) Le seuil (fig. 3 plan, coupe B-B', coupe E-E', photos n° 6 et 7).

Le passage de la salle 1 à la salle 2, se fait par une grande chatière munie d'un seuil. La chatière est large de 95 cm et haute de 90 cm. La hauteur du seuil dans la salle 1 est de 70 cm ; dans la salle 2 elle est de 30 cm. En effet les planchers des salles 1 et 2 ont une différence de niveau de 40 cm. Le seuil est constitué par le granite altéré, coiffé d'une pierre plate en roche verte (amphibolite litée). Du côté de la salle 2, le seuil est consolidé par quelques pierres de soutènement.

6) La salle 2

Elle est longue de 3,20 m et sa largeur varie de 1,60 m à 2 m. Son plancher est, nous l'avons dit, plus élevé que celui de la chambre 1, de 40 cm et il montre une pente légère vers le Nord-Ouest. Les parois longitudinales sont verticales, constituées par des plans de diaclase de la roche (Voir photo n° 6). La voûte est surbaissée, taillée dans un granite très arénisé et friable, ce qui explique son effondrement sous le poids du tracteur, d'autant plus qu'il s'agit de la salle la plus large, la voûte ayant donc plus de portée et que la hauteur comprise entre le sol et la voûte est la plus faible à cet endroit du souterrain.

Aucun mobilier n'a été trouvé dans cette salle. Elle était vide avant que l'effondrement ne produise un cône d'éboulis stérile.

VI - LE MOBILIER

Tout le mobilier provient du rebouchage du puits d'accès.

1) Mobilier lithique

Il comprend :

- ° 5 fragments de meules dormantes en granite à grain fin, 2 meules sont presque entières. Elles sont de petits formats : 21 x 23 cm et 23 x 25 cm.
- ° 4 molettes dont 3 en granite et 1 sur galet d'amphibolite.
- ° 11 percuteurs en quartz dont 2 réalisés à partir de galets.
- ° 1 petit percuteur-broyeur à biseau sur galet de quartz. (Fig. 13, n° 29).

.../...

- ° 2 galets allongés, cassés.
- ° 2 galets plats.
- ° 2 fragments de galets en quartz.
- ° 5 petits galets en roches diverses.
- ° 2 galets de quartz.
- ° 11 éclats de silex dont 10 avec réserve corticale.
- ° 4 débris brûlés.
- ° 1 petit nucléus à lamelles en résinite.

Les silex proviennent selon toute vraisemblance, d'ateliers de débitage mésolithique. Cette région du Pays Bigouden est en effet très riche en stations de cette époque. Le site de Lespurit-Ellen se trouve, à vol d'oiseau, à 1 km du gisement de surface de Ty-Nancien en Plovan, étudié par P.-L. GOULETQUER, et dans le champ où se trouve le souterrain existent de nombreux silex taillés.

2) La céramique décorée

Tous les tessons montrant un décor gravé, estampé ou poinçonné, présentent une enduction de graphite et sont lustrés soigneusement, ce qui procure à ces poteries un éclat métallique.

Poterie n° 1 (fig. 7, n° 1)

6 tessons proviennent d'un fond de vase dont le dessous est orné d'un motif gravé de deux traits parallèles incisés exécutés à main levée. L'espace compris entre les lignes parallèles est rempli par des lignes obliques pointillées. A un endroit le décor forme une sorte d'accolade se terminant par trois cercles ocellés estampés ; à l'opposé de l'accolade on remarque une spirale se terminant par un cercle ocellé estampé. Ce décor est malheureusement incomplet.

Le fond du vase avait un diamètre de 11,5 cm environ, l'épaisseur du fond est de 6 mm.

La pâte est rouge, bien cuite, avec un dégraissant fin composé de feldspaths, micas et ferromagnésiens.

Poterie n° 2 (fig. 7, n° 2)

Petit tesson dont l'épaisseur varie de 3 à 6 mm à pâte rouge, semblable à la poterie n° 1. Le décor est formé de groupes de 3 cercles ocellés, reliés par des doubles lignes parallèles pointillées en arcs, exécutées à la roulette crantée. Il est très possible que ce tesson appartienne au même vase que celui décrit précédemment.

Poterie n° 3 (fig. 8 n° 4)

Tesson épais de 4 mm à pâte rouge, semblable aux précédentes ; le décor est formé d'arcs pointillés imitant un rameau (style végétal ?). Un cercle ocellé est également visible sur ce tesson.

Poterie n° 4 (fig. 8 n° 4)

Tesson épais de 7 mm à surfaces érodées. La pâte est rouge, bien cuite, litée. Le dégraissant est original, difficilement déterminable à l'oeil nu, comprenant des minéraux noirs et de petits fragments de schiste. La pâte fait penser à la poterie onctueuse médiévale.

Le décor est composé de lignes parallèles rectilignes déterminant des bandeaux hachurés de traits obliques pointillés.

Poterie n° 5 (fig. 8 n° 5)

Très petit tesson provenant d'une épaule de vase. L'épaisseur est de 3 mm. Deux traits parallèles incisés délimitent une frise dans laquelle on remarque un décor en arcs pointillés formant une guirlande autour de cercles estampés entourés de pointillés.

Poterie n° 6 (fig. 8 n° 6)

Petit tesson épais de 3 mm. Pâte de couleur grise à fin dégraissant. Il provient de la base d'un col de petit vase. Le décor est formé d'une ligne sinusoïdale pointillée bordée de chaque côté de deux traits parallèles faiblement incisés.

Poterie n° 7 (fig. 8 n° 7)

Tesson épais de 5 mm à pâte rouge, bien cuite, très fin dégraissant. Décor formé par deux traits parallèles. On remarque également trois points correspondant à un décor en arc pointillé.

Poterie n° 8 (fig. 8 n° 8)

Rebord de vase à cannelure interne large de 1,2 cm.

Le diamètre de l'ouverture est de 17 cm.

La pâte est du type des poteries n°s 1 et 2. Le rebord éversé, est orné d'une ligne sinusoïdale pointillée.

Poterie n° 9 (fig. 8 n° 9)

Tesson de 7 mm d'épaisseur provenant de l'épaule d'un vase ; pâte grise bien cuite, à dégraissant fin, micacé.

Le décor est formé par deux incisions parallèles et d'une amorce de frise en arc pointillé.

Poterie n° 10 (fig. 8 n° 10)

Tesson provenant d'un haut d'épaule - base du col d'un grand vase, épais de 5 mm. Pâte rouge-grisâtre, bien cuite, à dégraissant fin, micacé. Décor formé de 2 traits incisés parallèles.

3) La céramique commune

Pour les mensurations, nous avons adopté le code suivant :

D_o = diamètre de l'ouverture
 D_c = diamètre minimum du col
 D = diamètre maximum de la panse
 D_f = diamètre du fond
 H = hauteur totale du vase
 H_c = hauteur du col, du bord au point d'inflexion du profil
 H_e = hauteur de la partie supérieure de la panse entre D et la base du col.
 H_f = hauteur de la partie inférieure de la panse entre D et D_f .

Poterie n° 11 (fig. 9 n° 11)

Partie supérieure d'un grand vase utilitaire non tourné.

$D_o = 250$ mm $D_c = 242$ mm $D = 286$ mm

$H_c = 35$ mm $H_e = 42$ mm

Pâte beige-rougeâtre à dégraissant très grossier (certains éléments atteignant 1 cm). La face externe montre des revêtements charbonneux, noirs. La paroi est épaisse de 6 mm. La lèvre est équerrie et éversée.

Poterie n° 12 (fig. 10 n° 12)

Fragment d'écuelle tournée.

$D_o = 254$ mm $D_c = 240$ mm $D = 268$ mm $D_f = 156$ mm

$H = 100,5$ mm $H_c = 30$ mm $H_e = 10$ mm $H_f = 60,5$ mm.

Pâte brune, bien cuite, à fin dégraissant contenant de la muscovite, paroi épaisse de 6 à 7 mm, surface de couleur brun-rougeâtre bien lissée. Lèvre équerrie, éversée.

Poterie n° 13 (fig. 11 n° 13)

Partie supérieure d'un vase utilitaire non tourné.

$D_o = 138$ mm $D_c = 130$ mm $D = 161$ mm

$H_c = 27$ mm $H_e = 25$ mm.

Pâte brune, bien cuite à fin dégraissant. Surface externe à revêtements charbonneux. Lèvre arrondie, légèrement éversée.

Poterie n° 14 (fig. 11 n° 14)

Partie supérieure d'un vase utilitaire.

Do = 166 mm Dc = 154 mm D = 188 mm

Hc = 20 mm He = 38 mm.

Pâte de couleur grise à fin dégraissant. Surface de couleur gris foncé. La face externe montre des revêtements charbonneux. La base du col est marquée par une cannelure, la lèvre est éversée et présente un bourrelet externe.

Poterie n° 15 (fig. 12 n° 15)

Base de vase en céramique utilitaire.

Df = 130 mm

Paroi épaisse de 8 à 10 mm ; pâte brune à grise à dégraissant grossier. Surface externe brun-rougeâtre non lissée, surface interne gris foncé à revêtements charbonneux.

Poterie n° 16 (fig. 12 n° 16)

Petit tesson provenant d'un rebord droit de vase utilitaire non tourné. La lèvre équarrie montre un décor d'incisions transversales, presque perpendiculaires aux parois.

Épaisseur : 6 mm.

Poterie n° 17 (fig. 12 n° 17)

Base de vase en céramique utilitaire.

Paroi épaisse de 8 à 9 mm. Pâte brune à dégraissant de taille moyenne quartzo-feldspatho-micacé. Surface externe gris-brunâtre.

Poterie n° 18 (fig. 12 n° 18)

Rebord de jatte à cannelure interne large de 6 mm. Pâte à fin dégraissant ; lèvre éversée.

Poterie n° 19 (fig. 12 n° 19)

Fragment d'épaule de jatte à perforation de 3 mm de diamètre au niveau de l'épaulement. Épaisseur de la paroi ; 5 à 7 mm, surface externe brun-rougeâtre. Pâte brune à fin dégraissant.

Poterie n° 20 (fig. 13 n° 20)

Haut d'un petit vase à couverture noire, lustrée, parsemée de paillettes de muscovite. Lèvre éversée et fine.

Pâte grise à fin dégraissant, paroi épaisse de 3 à 4 mm.

Poterie n° 21 (fig. 13 n° 21)

Petit rebord éversé à lèvre fine.

Poterie n° 22 (fig. 13 n° 22)

Rebord d'un vase à col court éversé, marqué, à la base, par une cannelure. Lèvre arrondie, légèrement éversée.

Poterie n° 23 (fig. 13 n° 23)

Rebord légèrement éversé à lèvre arrondie. Paroi épaisse de 6 mm.

Poterie n° 24 (fig. 24)

Rebord d'un vase utilitaire, à lèvre équarrie.
Surface externe rouge-brunâtre ; pâte à dégraissant grossier. Surface interne à revêtement charbonneux.

Poterie n° 25 (fig. 13 n° 25)

Rebord de vase à lèvre aplatie et à bourrelet interne.
Pâte brune à dégraissant grossier ; surfaces brun-rougeâtre mouchetées de paillettes de muscovite.

Poterie n° 26 (fig. 13 n° 26)

Rebord droit très légèrement éversé d'un grand vase.
Lèvre arrondie. Surface externe noire, lustrée.

Poterie n° 27 (fig. 13 n° 27)

Fragment de vase à fond plat.
Épaisseur du fond : 5 mm
Épaisseur de la paroi : 7 mm.

3) Divers

a > Fusaïole (fig. 13 n° 28)

Au fond du puits a été mise au jour une petite fusaïole en terre cuite, de forme cylindrique, haute de 19 mm, d'un diamètre de 22 mm, munie d'un trou cylindrique évasé de 3 à 7 mm de diamètre.

b > Trois petits fragments de clayonnage (non figurés)

c > Quatre petits fragments osseux provenant d'animaux.

VII - C O N C L U S I O N

Comme c'est le cas le plus fréquent dans les souterrains laténiens d'Armorique, les salles étaient vides de tout mobilier.

L'intérêt de cette fouille réside dans les trois points suivants :

- les structures sont intéressantes et peu communes : salles à différents niveaux séparées par un seuil construit, chatière maçonnée d'un type particulier et original,*
- la présence dans le remplissage du puits d'accès d'une dalle provenant très vraisemblablement d'un caveau de l'Age du Bronze et réutilisée à l'Age du Fer,*
- des tessons de céramique graphitée décorée qui permettent de compléter le corpus des décors laténiens.*

Compte-tenu de l'homogénéité de la céramique mise au jour et plus particulièrement du style de décor (arcs pointillés, cercles ocellés), il est possible d'avancer que le souterrain date de La Tène ancienne.

=====

	horizon A _p du sol
	horizon B-C
	granite en place
	effondrement
	terre brune et pierres
	terre charbonneuse
	niveau d'occupation

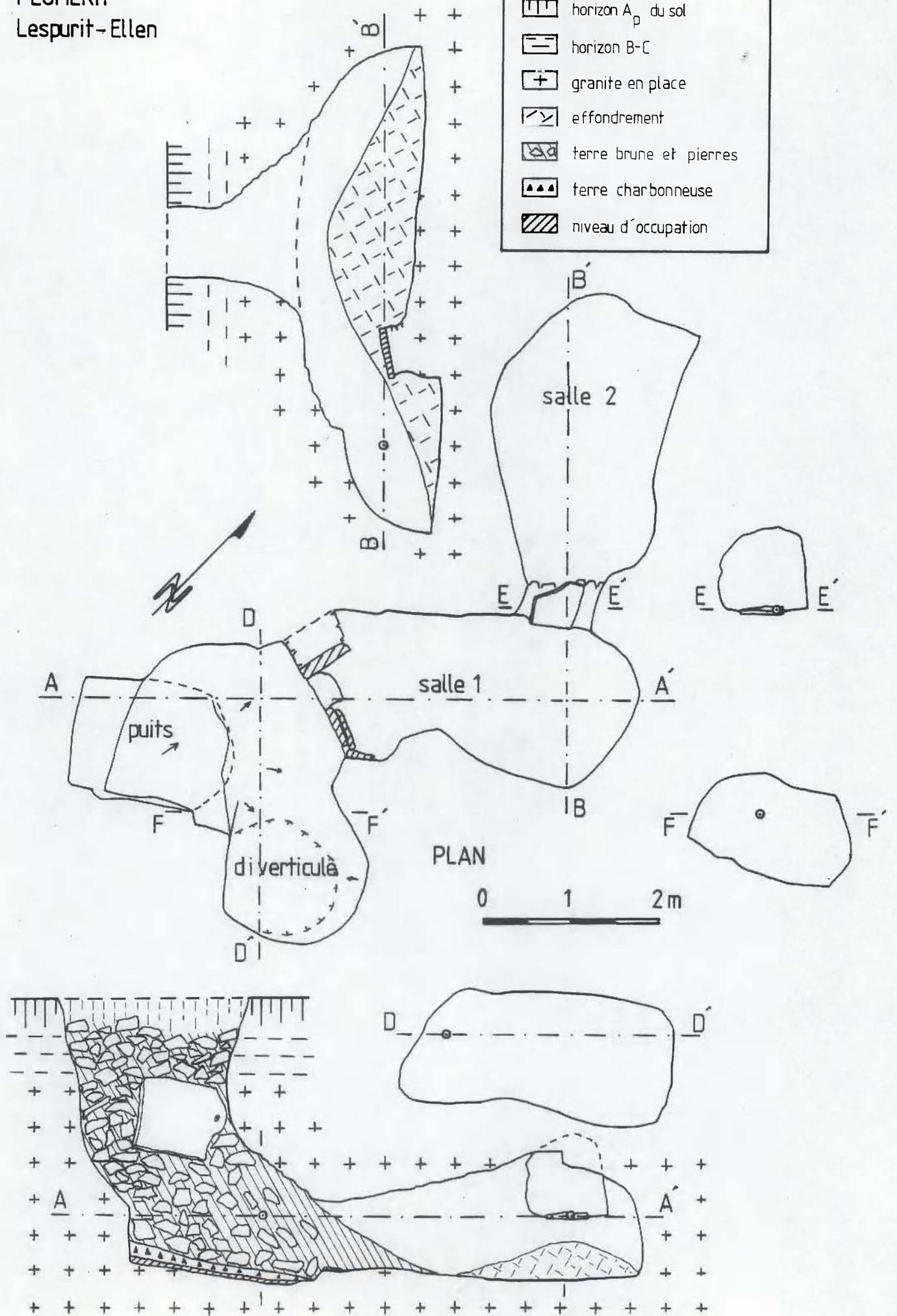


Fig. 3 : Plan et coupes du souterrain.

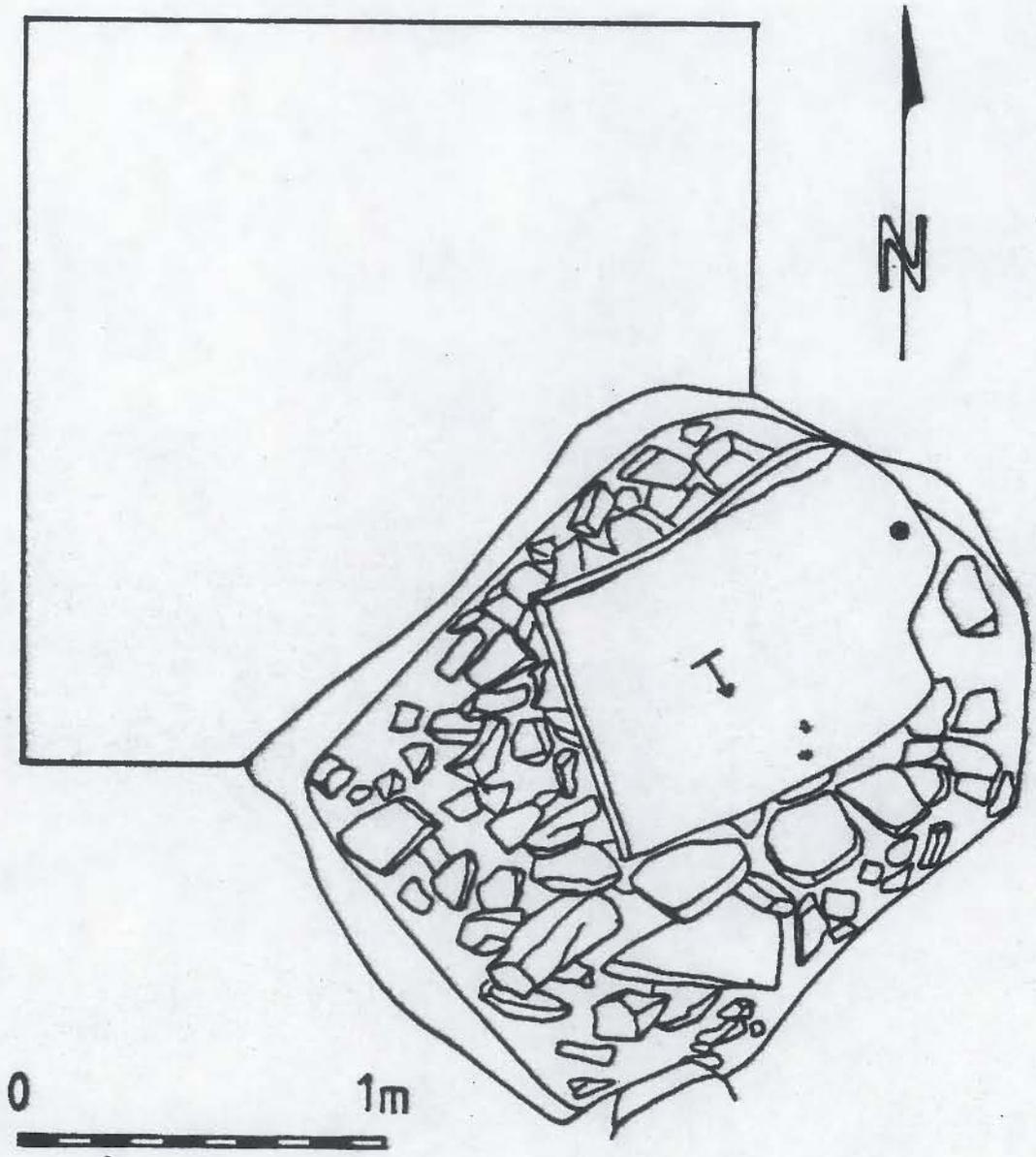


Fig. 4 : Implantation du carré de fouille, du puits et relevé du remplissage pierreux à - 1,80 m par rapport au niveau actuel du sol.

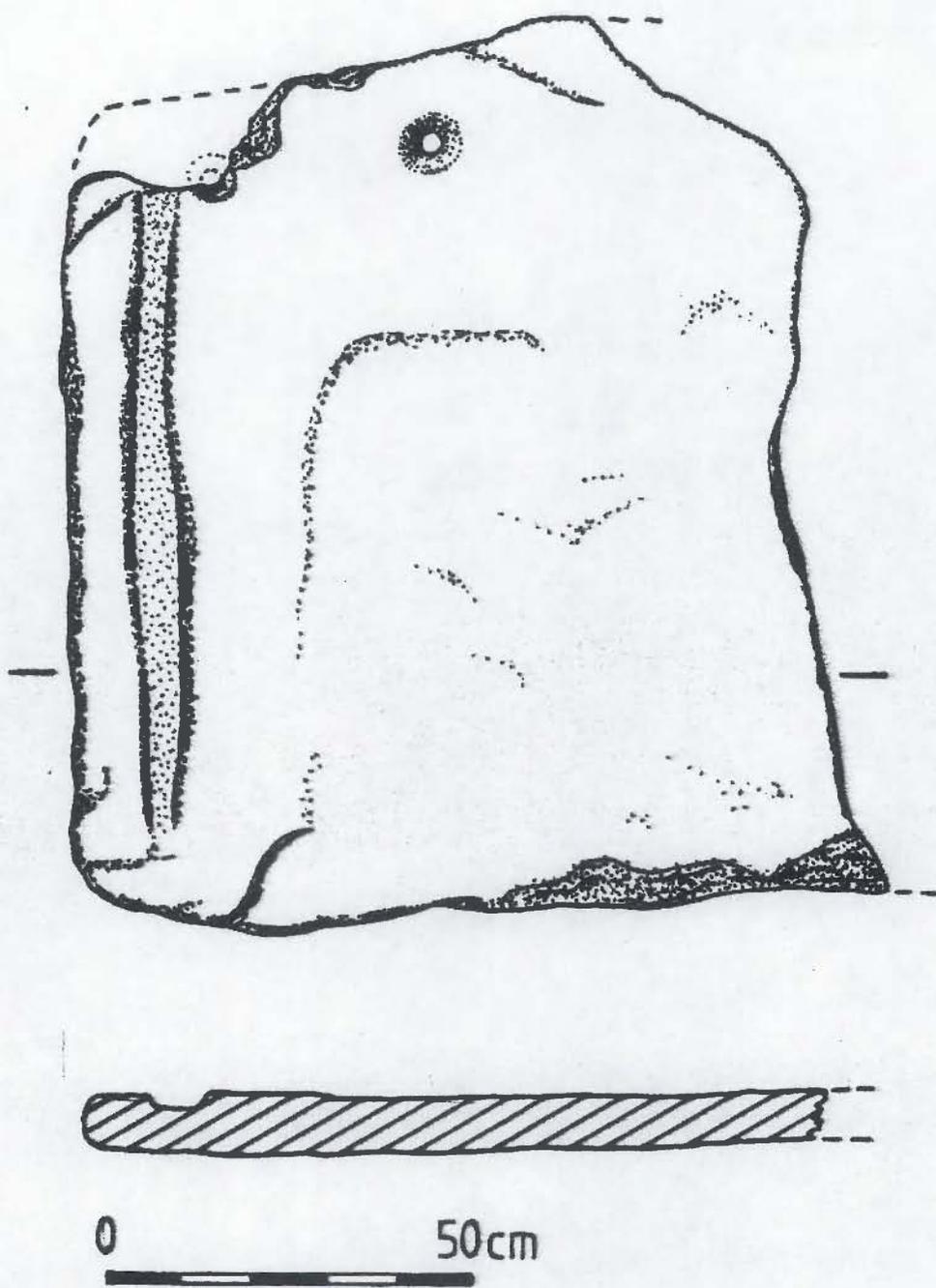
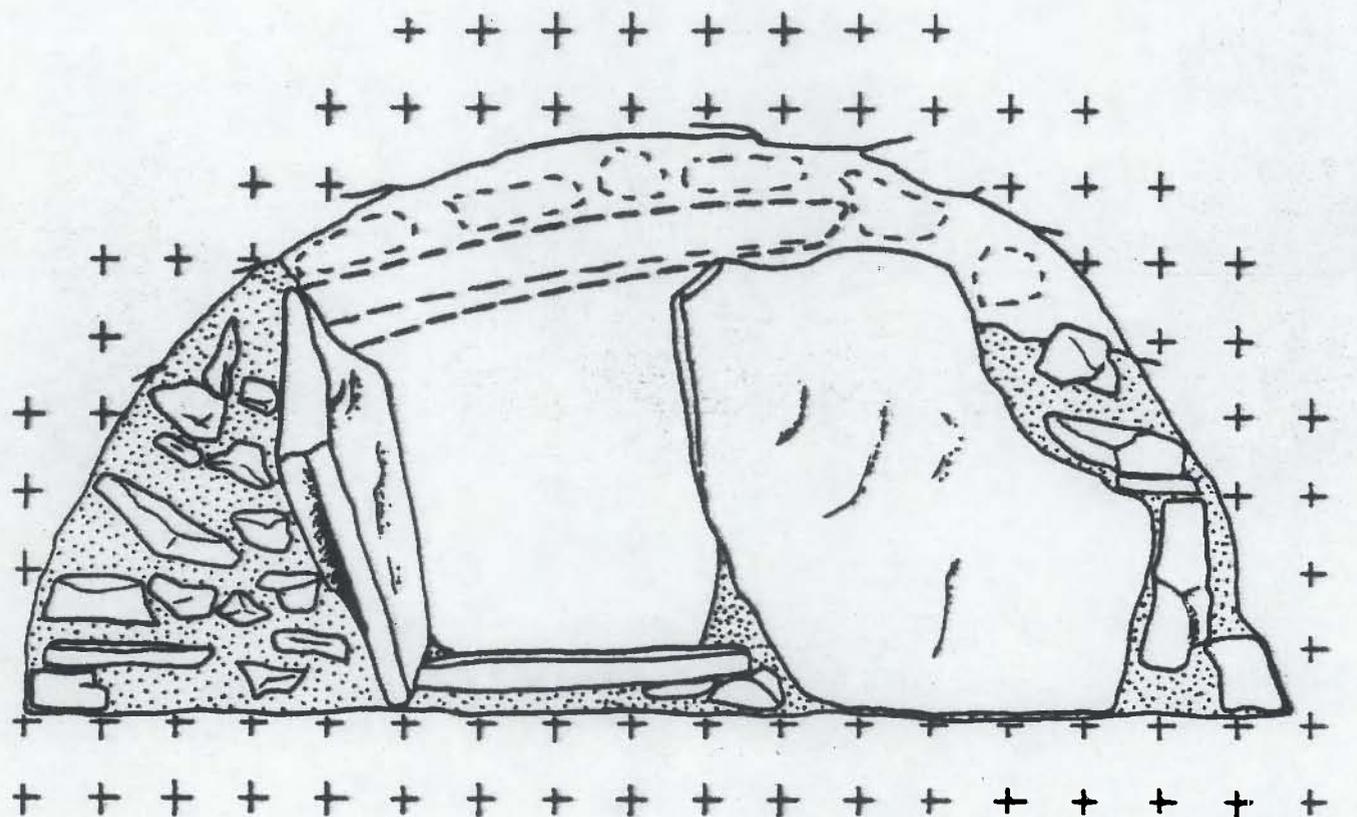


Fig. 5 : Fragment de dalle à rainures percée de trous biconiques.



0 50cm



Argile blanche



Granite en place



Reconstitution de la partie détruite.

Fig. 6 : Elévation de la chatière maçonnée, vue du sud.

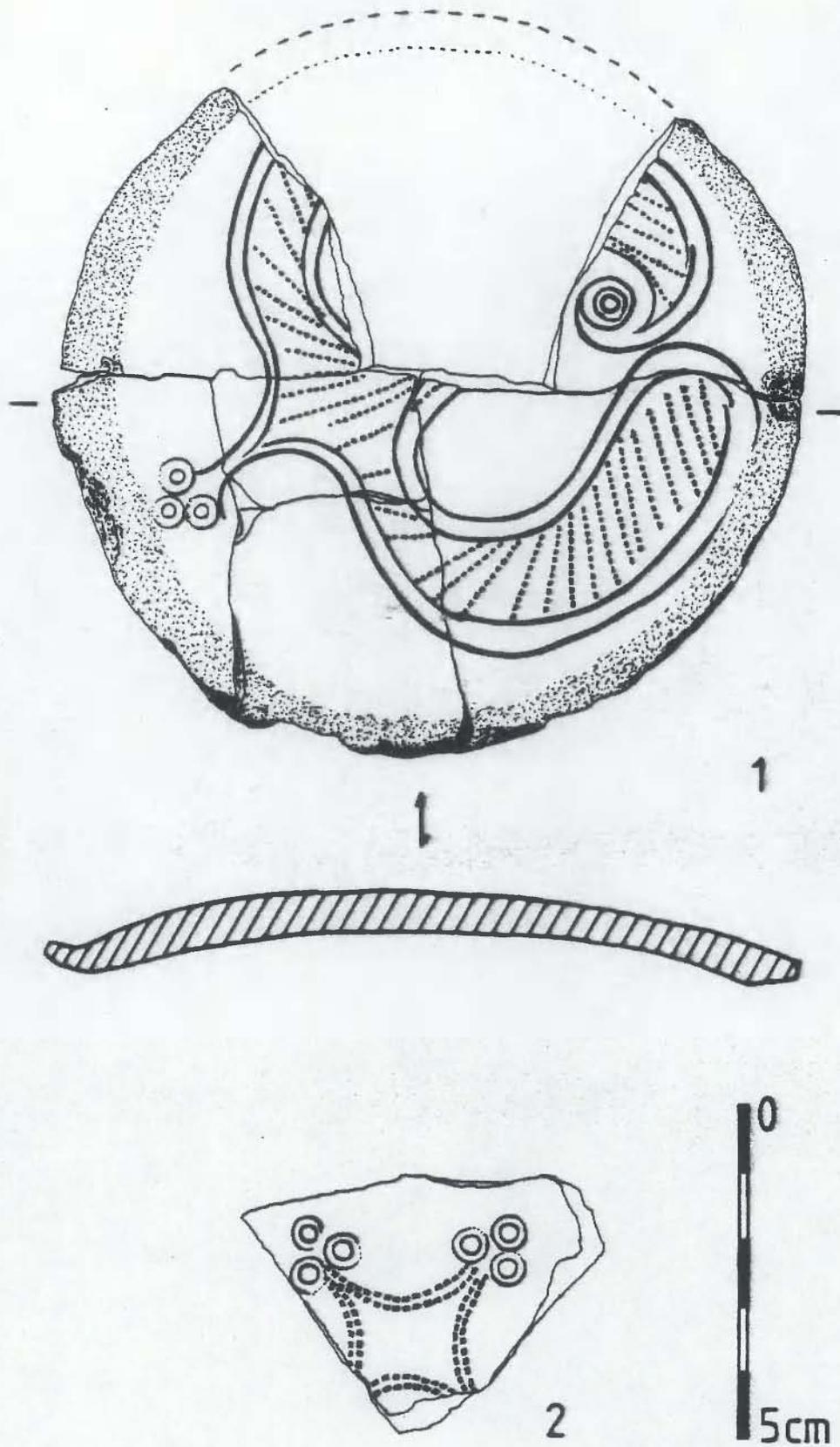


Fig. 7 : Céramique décorée.

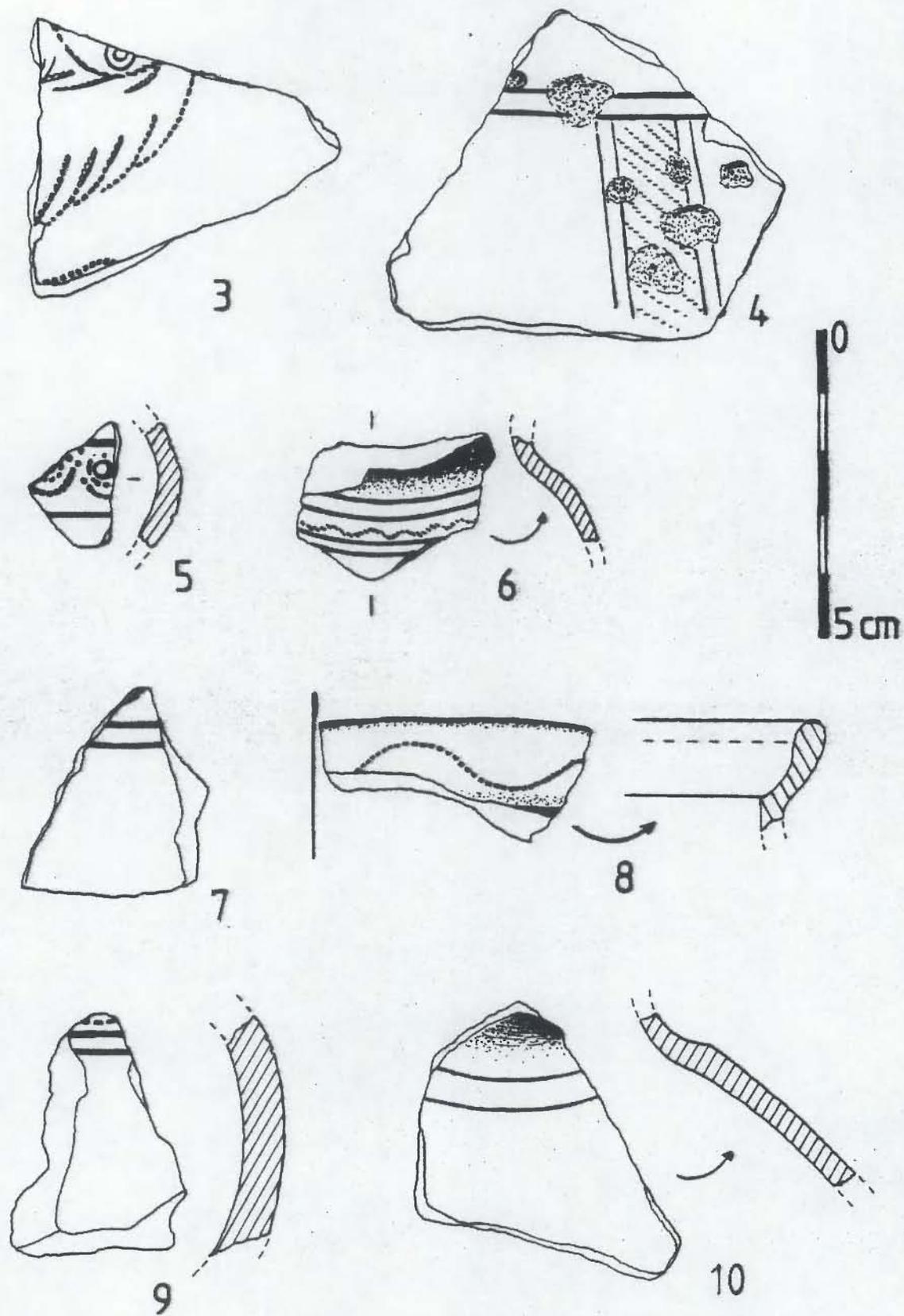
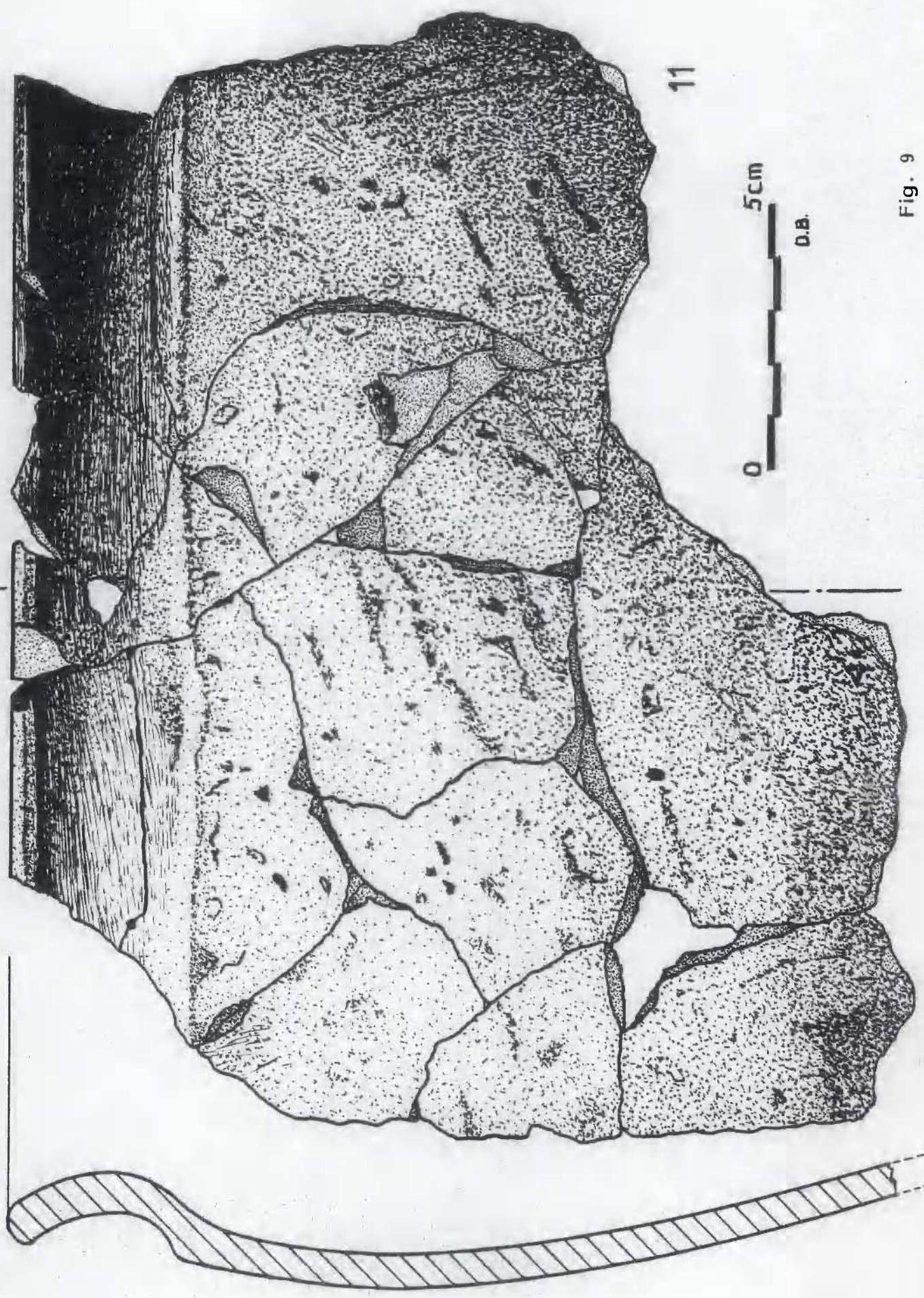


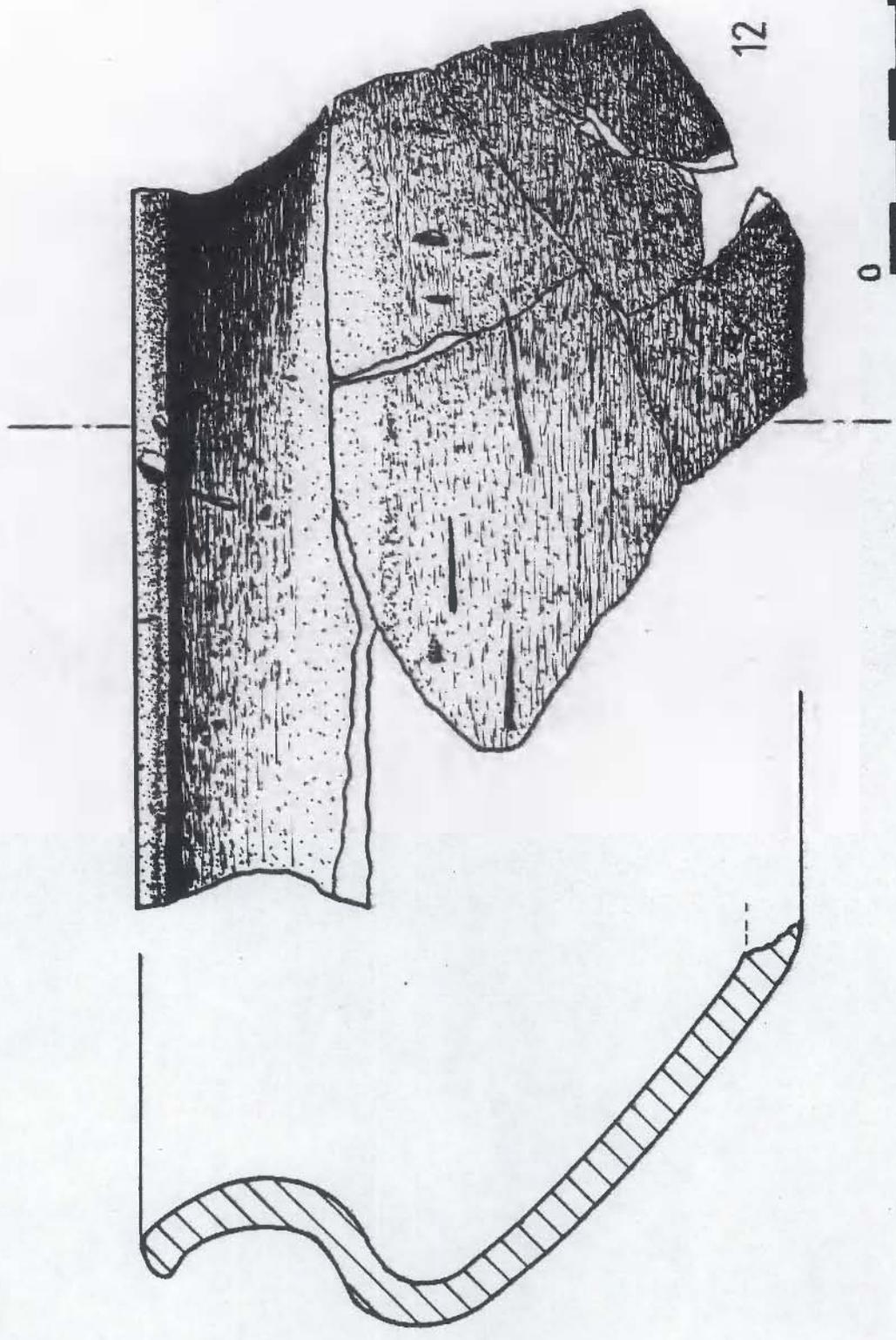
Fig. 8 : Céramique décorée.



11

0 5cm
D.B.

Fig. 9



12

5 cm

0

D.B.

Fig. 10

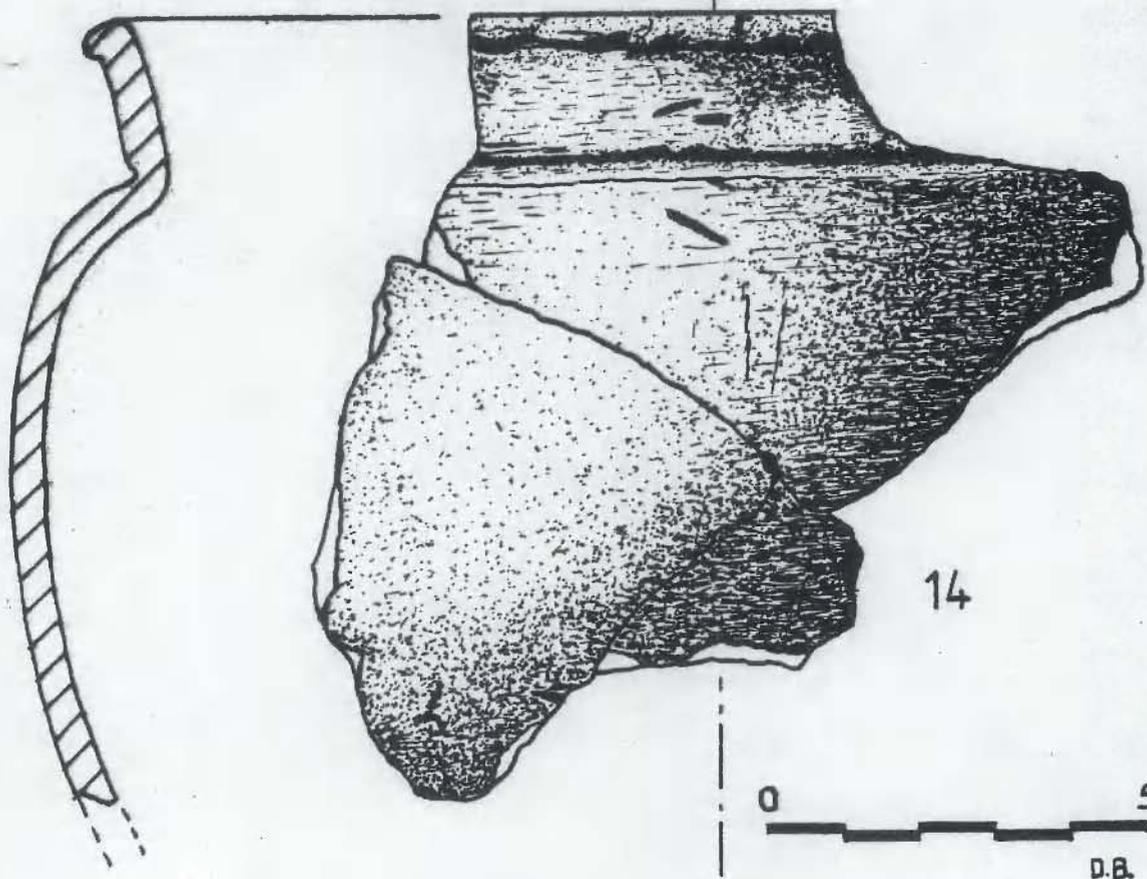
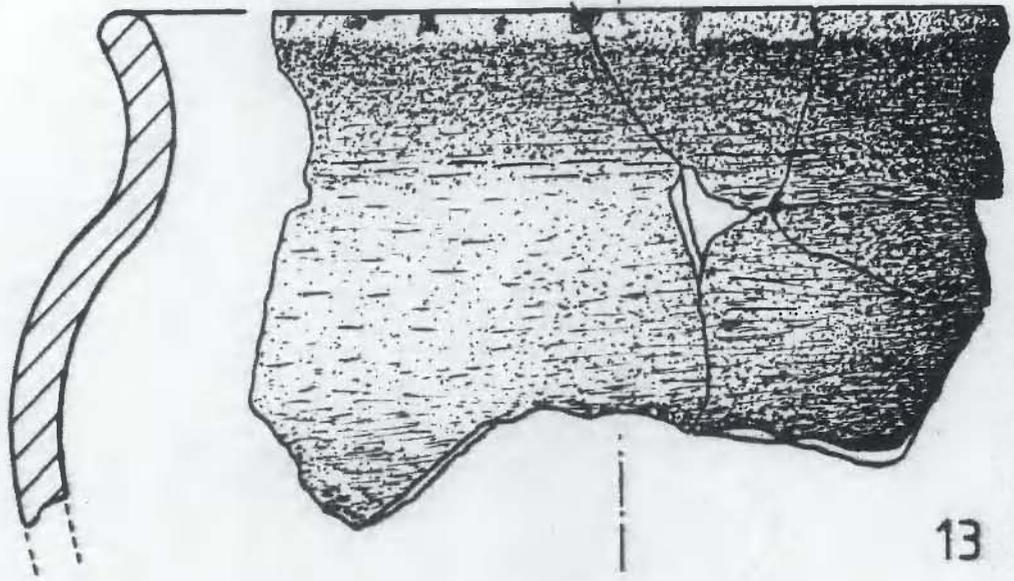


Fig. 11

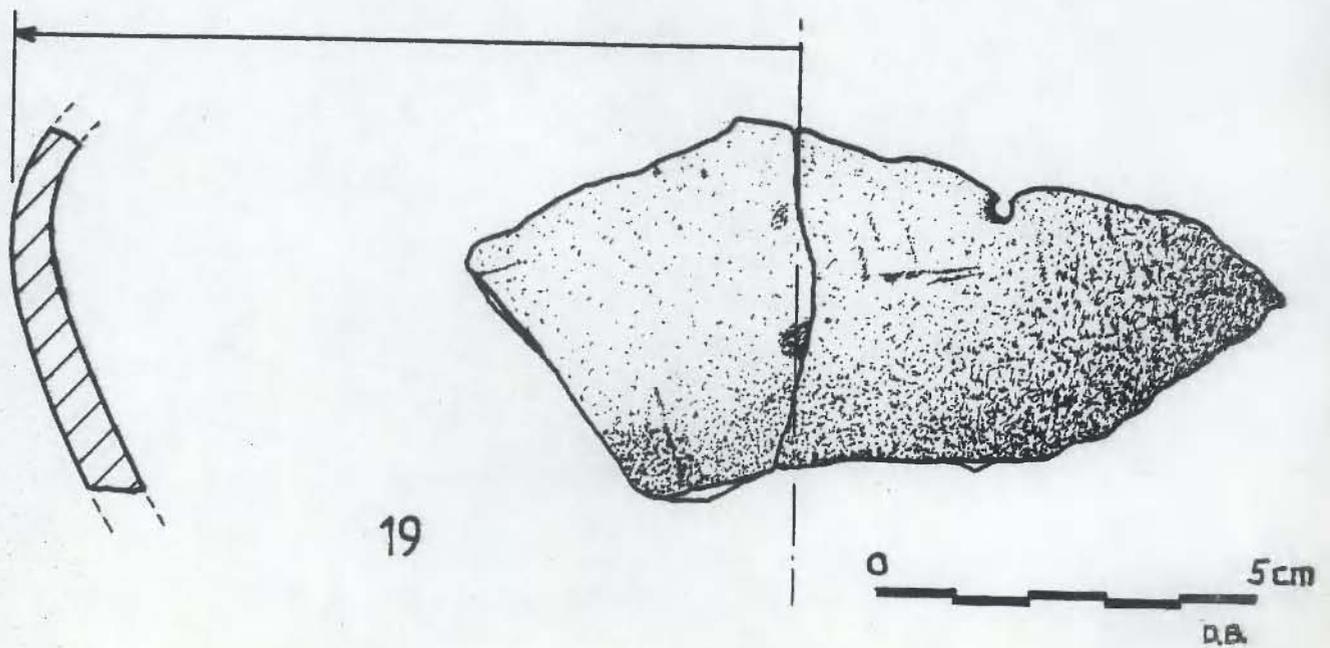
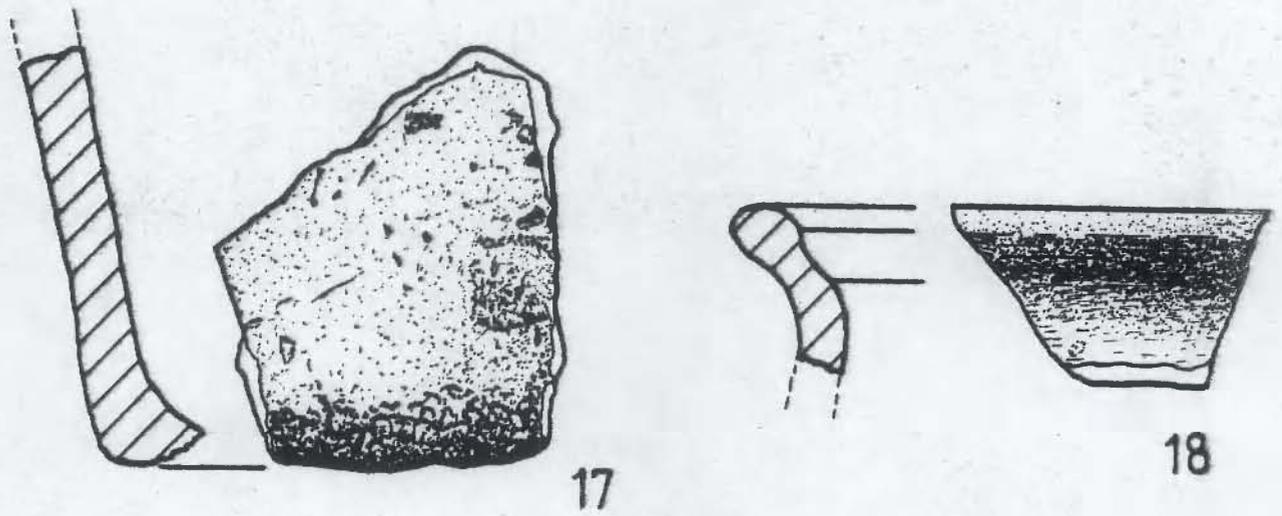
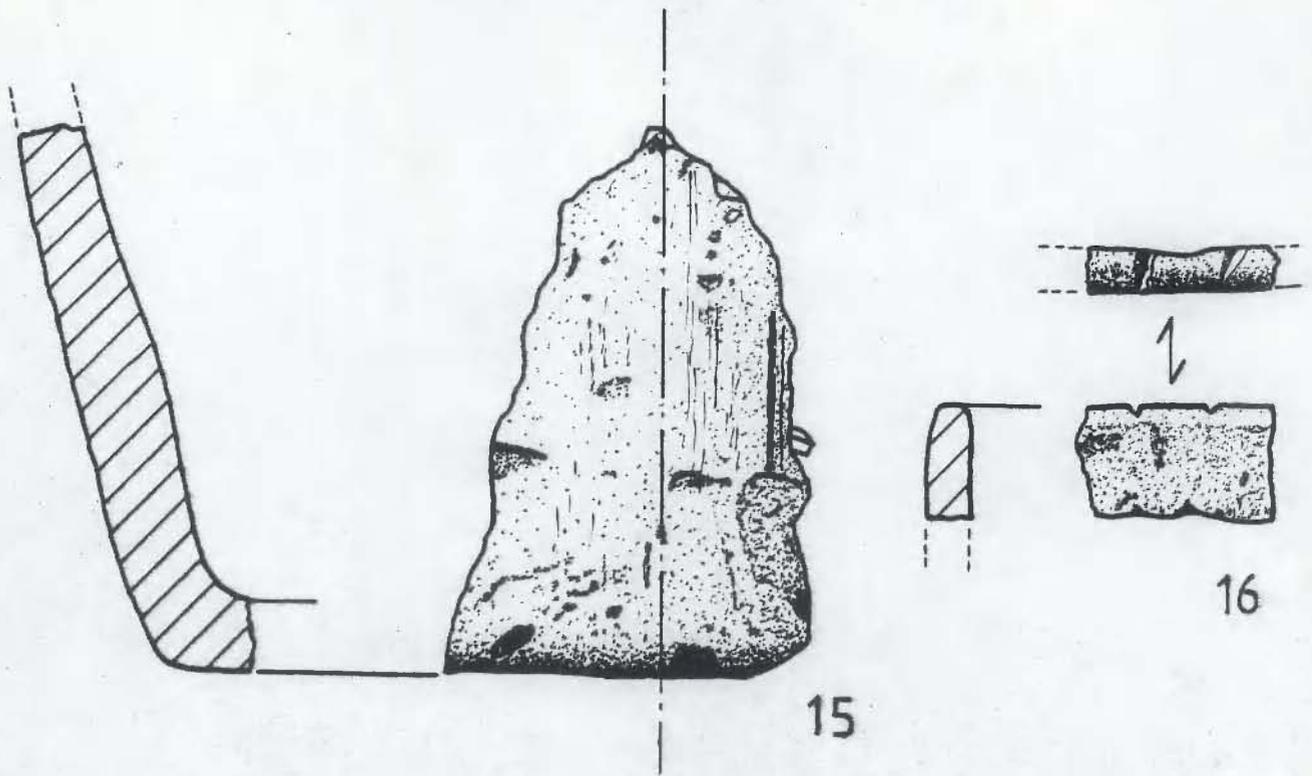


Fig. 12

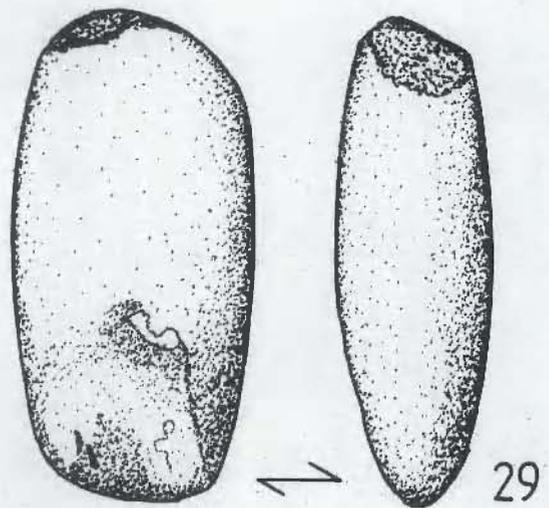
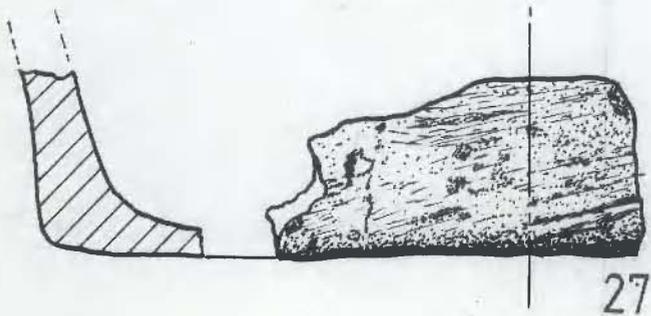
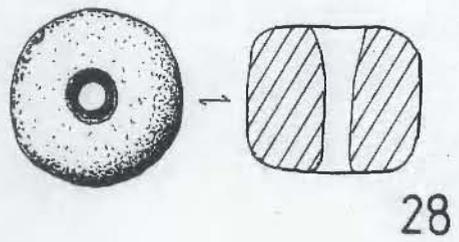
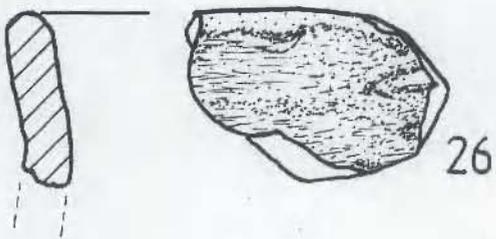
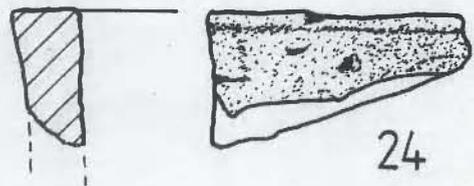
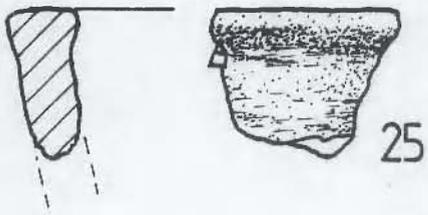
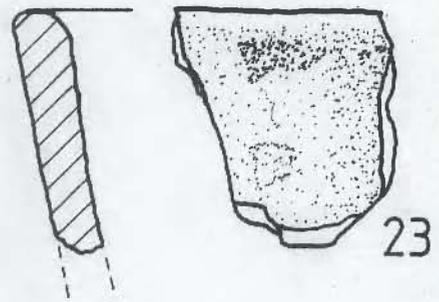
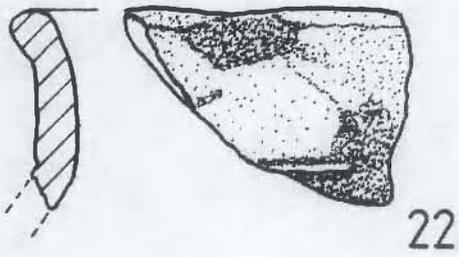
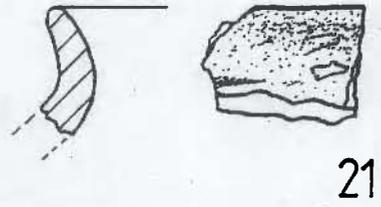
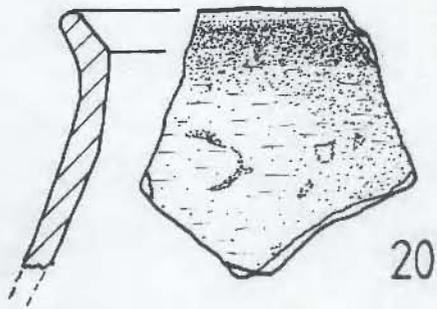


Fig. 13



Photo n° 1 : Le carré de fouille mis en place et l'ouverture du puits d'accès. Photo prise du Nord.

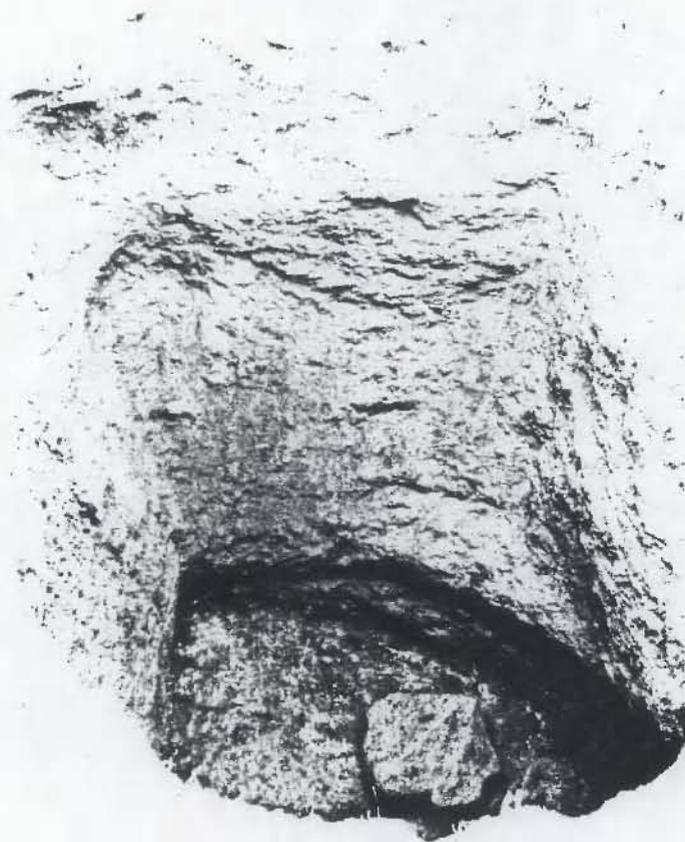


Photo n° 2 : Le puits d'accès de section rectangulaire.
Vue prise du Nord.

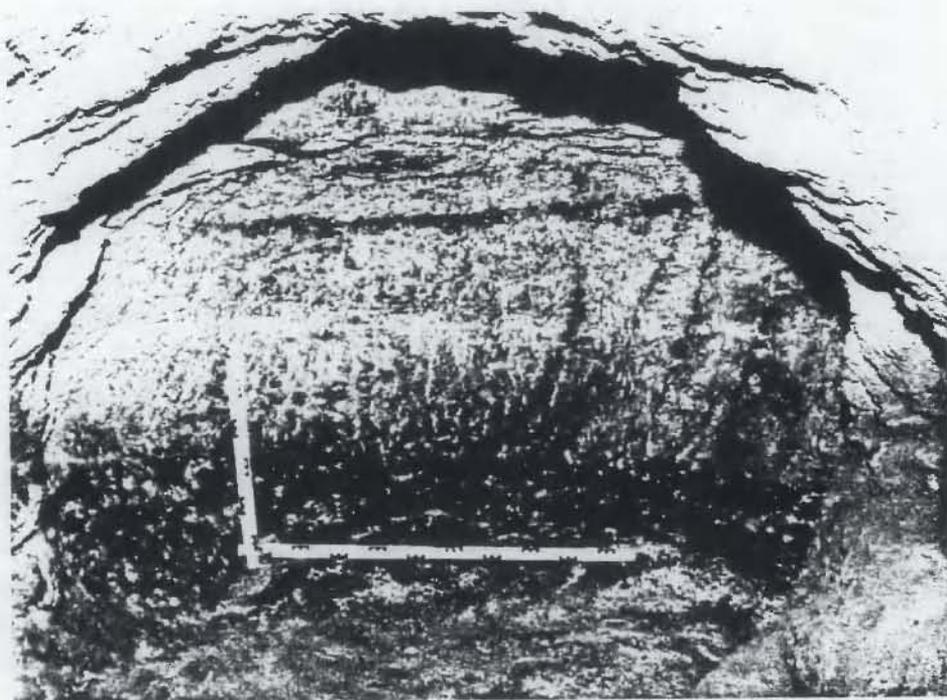


Photo n° 3 : Le diverticule situé à l'Ouest du puits.
On remarquera les traces de pic sur la paroi, la trace
foncée horizontale correspond à la limite supérieure
du remplissage.

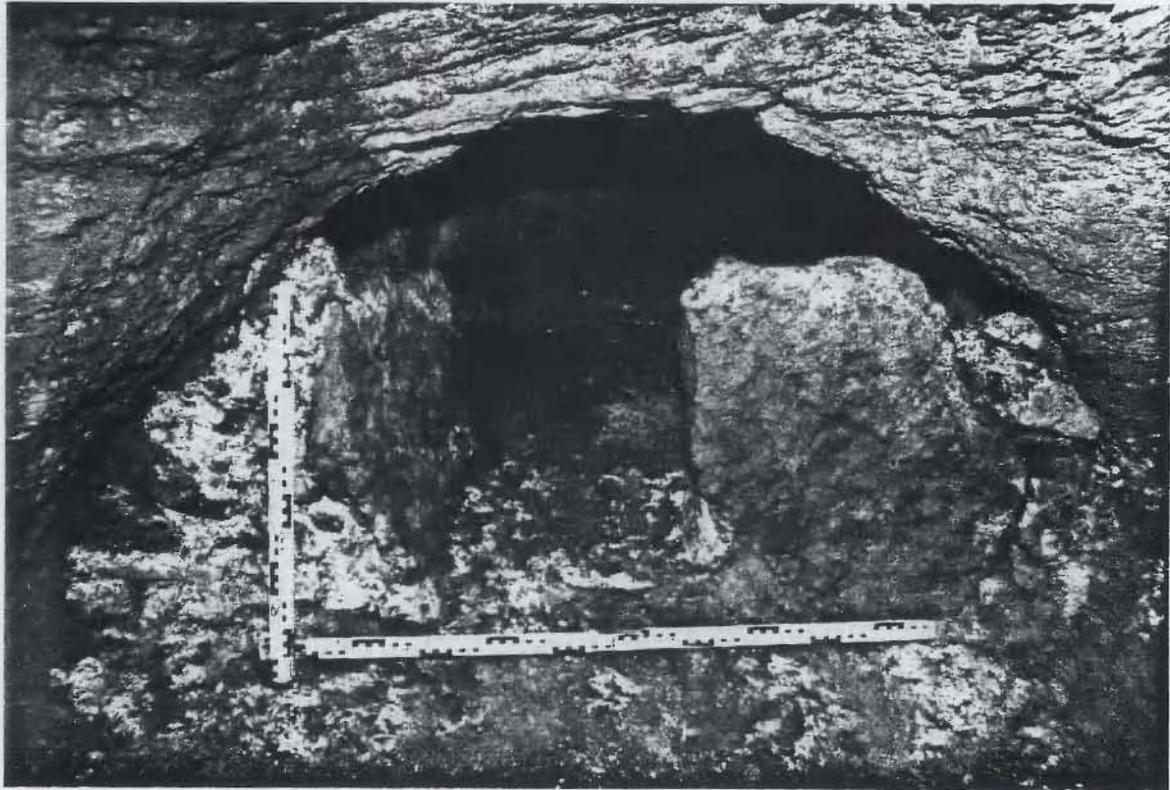


Photo n° 4 : Vue de la chatière maçonnée, photo prise du Sud.

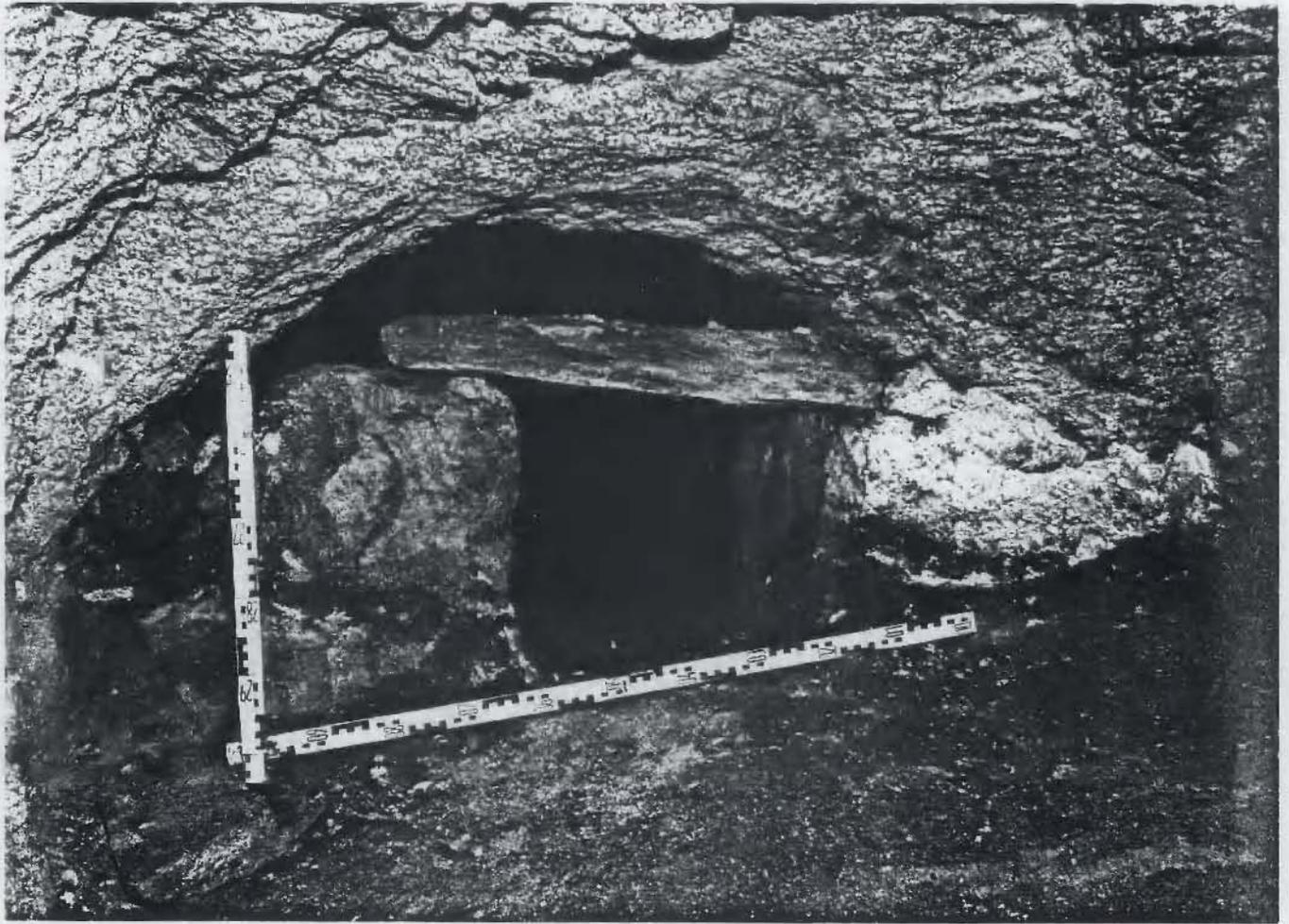


Photo n° 5 : Vue de la chatière maçonnée, en partie reconstituée,
photo prise du Nord.

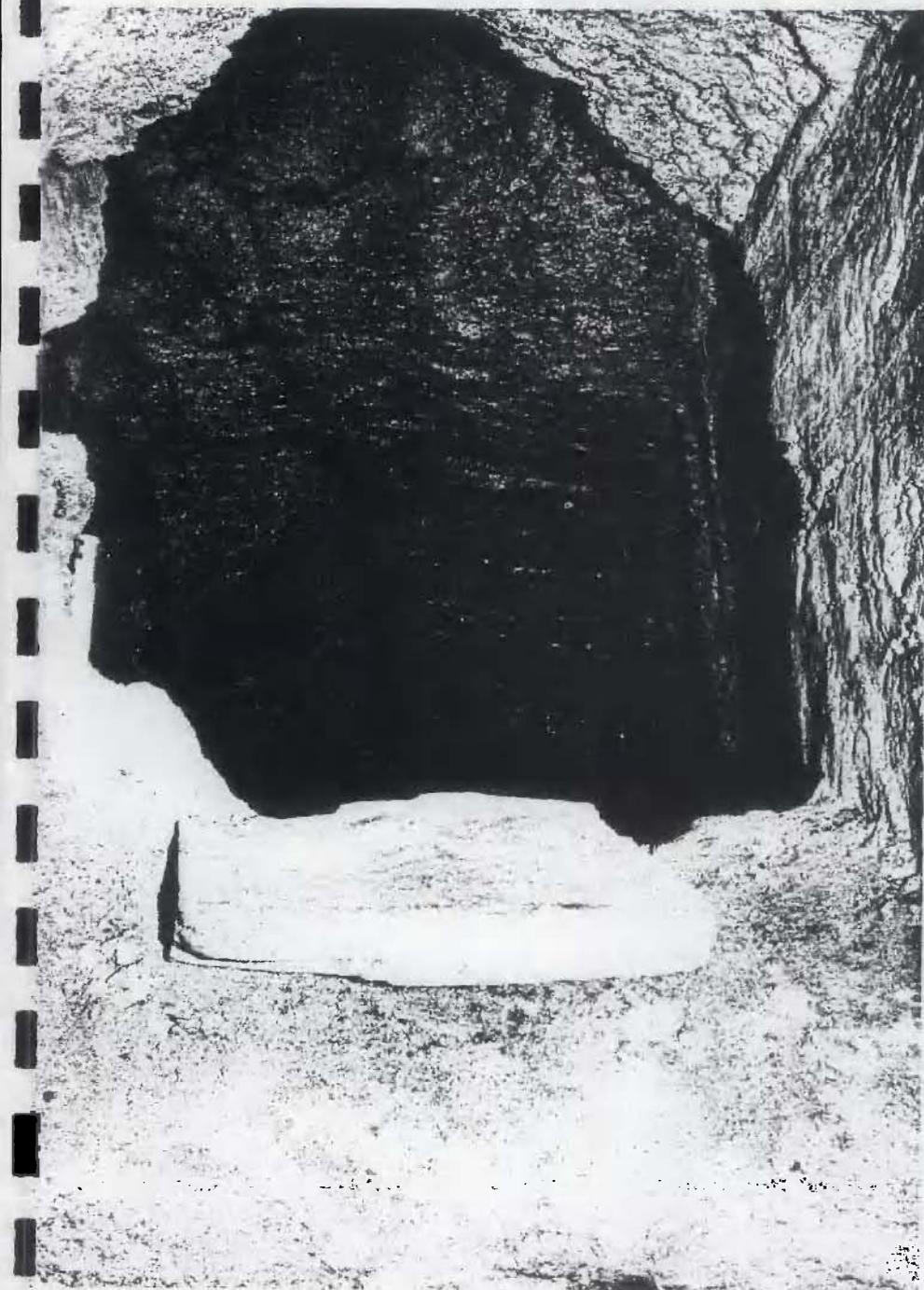


Photo n° 6 : Le seuil situé entre la salle n° 1 et la salle n° 2.
Photo prise du Sud-Est.
On remarquera les parois formées par les plans de diaclases.

Photo n° 7 : Vue de détail du seuil situé entre les salles 1 et 2.

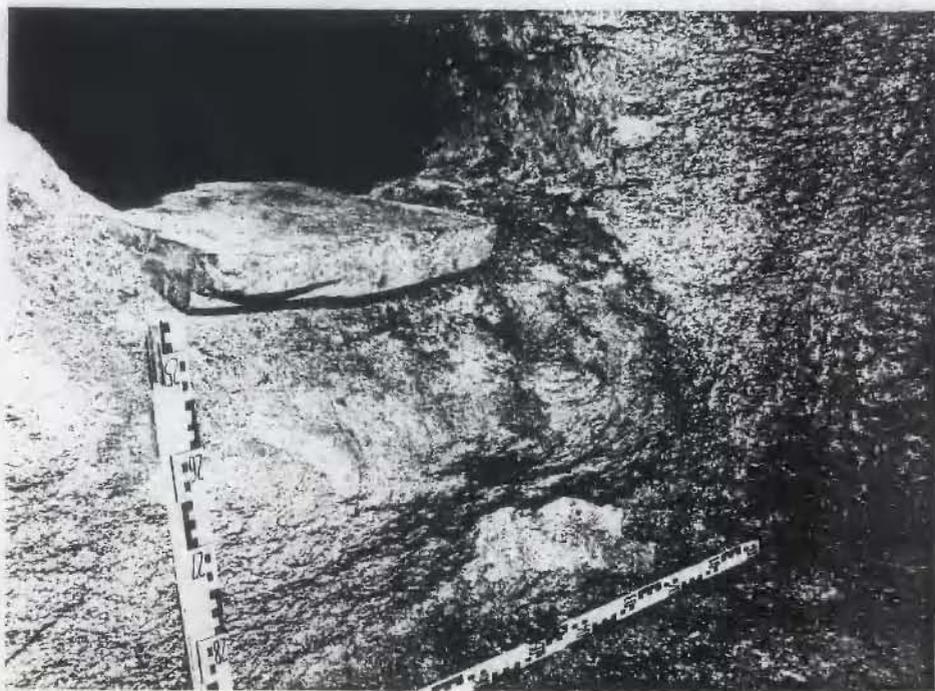




Photo n° 8 : Le puits d'accès en cours de fouille à la cote - 1,80 m de profondeur. On remarquera le remplissage essentiellement pierreux ainsi que la dalle à rainures percée, et présentant trois petites cupules sur la face externe.



Photo n° 9 : Vue de la face interne de la dalle à rainures, fracturée et percée, après son extraction du puits.